

## ALLEMAGNE

### CORRESPONDANCE DE BERLIN

Sa Majesté l'Impératrice a daigné adresser au Comité central allemand la lettre suivante, en réponse aux félicitations qu'elle en avait reçues à l'occasion du jour anniversaire de sa naissance :

« Je remercie sincèrement le Comité central allemand pour ses félicitations. J'y réponds en reconnaissant ce qui s'est fait et dans l'attente que notre œuvre continuera de prospérer. En voyant l'importance que la Croix rouge acquiert de jour en jour, le Comité central allemand se sentira pressé de donner une attention toujours plus soutenue aux devoirs qui nous incombent. Les résultats des expositions fournissent en particulier les moyens d'étendre toujours plus l'action internationale de notre œuvre.

« Baden-Baden, 4 octobre 1876.

« AUGUSTA. »

Une circulaire adressée par le Comité international à tous les Comités centraux, en vue de l'observation de la Convention de Genève sur le théâtre de la guerre serbo-turque, a provoqué dans la dernière séance du Comité central allemand une délibération des plus approfondies. On a fait observer que la Porte, sur l'invitation qui lui avait été directement adressée, s'était immédiatement prononcée pour la stricte observation des divers points de la Convention de Genève et qu'elle avait expédié des ordres en conséquence aux commandants de ses troupes. Malgré ces ordres — et ceci ressort de la lecture des rapports serbes — la Croix rouge n'a pas été reconnue comme signe de neutralité ; des médecins et des trains sanitaires ont été, en plusieurs manières, gênés et maltraités par les troupes turques. La circulaire du Comité international qui invite les Comités centraux de la Croix rouge, dans tous les Etats européens, à manifester leurs vœux pour le maintien de la Convention qui lie ces Etats, a trouvé dans le Comité central allemand un écho

général, et une proposition conforme de rendre qui de droit attentif aux faits signalés a été adoptée.

Dans cette même séance, le Comité central allemand a reçu de son délégué au congrès de Bruxelles, M. le conseiller Hasse, un rapport sur sa mission. M. Hasse fait principalement ressortir que, si des questions pratiques n'ont pas été résolues, la portée de ce congrès ne doit pas pour cela être rabaisée. Il a du moins fourni la preuve qu'à tout appel pour soutenir des efforts humanitaires, les Etats et les associations s'empressent toujours de répondre. Il a, de plus, démontré que les sociétés de la Croix rouge sont d'une absolue nécessité, qu'une connexion intime existe entre elles dans plusieurs pays et que, partout où elle n'existerait pas, elle doit être recherchée. A ce dernier point de vue, il fallait que le Comité central allemand se trouvât représenté à Bruxelles. Il était aussi très-désirable que les représentants des sociétés allemandes de la Croix rouge y fussent nombreux.

Entre les exposants qui, sur l'invitation de Sa Majesté l'Impératrice et Reine, ont pris part à l'exposition universelle de Philadelphie, par l'intermédiaire du Comité central, 9 ont obtenu le prix-médaille (la seule distinction accordée). Ce sont :

- 1° Le Comité central des Sociétés allemandes de secours aux militaires blessés ;
- 2° Le professeur D<sup>r</sup> Esmarch, à Kiel ;
- 3° W.-A. Hirschmann, à Berlin ;
- 4° Paul Hartmann, à Heidenheim ;
- 5° N.-H. Plambeck, à Hambourg ;
- 6° Edouard Lipowsky, à Heidelberg ;
- 7° La direction du chemin de fer Basse Silésie-Marche, à Berlin ;
- 8° D<sup>r</sup> Julius Port, à Munich ;
- 9° D<sup>r</sup> Bernhard Beck, à Carlsruhe.

Il faut remarquer ici que la principale participation des exposants allemands de la Croix rouge a eu lieu à Bruxelles, attendu que l'exposition de cette dernière ville était spéciale aux appareils d'hygiène et de sauvetage.

Au sujet de l'exposition de Philadelphie, l'*International Review* fait la remarque suivante :

« C'était le vif désir de l'Impératrice Augusta de voir les Sociétés allemandes de la Croix rouge représentées à Philadelphie. Dans les

séances du Comité central des Sociétés d'hommes et des Sociétés patriotiques de dames, Sa Majesté a rappelé elle-même que l'Amérique a donné dans cette matière le premier exemple pratique de ce qu'il est possible de faire pour adoucir les effets de la guerre par une organisation de secours sur les champs de bataille et dans les lieux circonvoisins. L'Allemagne est, en outre, doublement redevable à l'Amérique, soit pour les témoignages de sympathie, soit pour l'assistance extraordinaire qu'elle a reçus des Etats-Unis dans sa dernière grande lutte.

« L'Impératrice n'a pu faire pour l'exposition de Philadelphie autant qu'elle en avait eu l'intention, parce que l'exposition de Bruxelles avait lieu dans le même temps et qu'on ne pouvait former deux collections; mais ce qui a été exposé par l'Allemagne sous le pavillon de la Croix rouge à Philadelphie, a été principalement expédié à la diligence et en partie aux frais de Sa Majesté. L'Impératrice, comme marque particulière de haute estime et de sympathie pour l'Amérique, a envoyé de sa propre collection un superbe appareil de pansement et l'exemplaire de luxe de l'ouvrage couronné de M. le Dr Lueder sur la Convention de Genève. »

L'exposition allemande de la Croix rouge à Bruxelles s'est surtout fait remarquer dans ses parties relatives aux moyens de transport sur les champs de bataille. Parmi les exposants qui, sous les auspices et aux frais du Comité central allemand ont participé à l'exposition collective de ce comité, les suivants ont été distingués :

*Médaille de vermeil.*

La Société de Hanovre;  
Lipowsky, à Heidelberg;  
Gieffers, à Berlin.

*Médaille d'argent.*

La Société Albert, à Dresde;  
Windler, à Berlin.

*Mention honorable.*

La Société Albert, à Dresde;  
La Société d'Altona;

La Société bavaroise ;  
 L'hôpital Augusta, à Berlin ;  
 Dr Lueder, à Erlangen ;  
 Le Comité central, à Berlin ;  
 Lipowsky, à Heidelberg ;  
 Fischer et C<sup>e</sup>, à Heidelberg ;  
 Waumann, à Dresde ;  
 Leube-Rosenthal, à Erlangen ;  
 Windler, à Berlin.

Il résulte du compte rendu financier du Comité central allemand que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 1876, 70,673 marks ont été dépensés et qu'ainsi la fortune de ce Comité s'est abaissée à environ 373,500 marks.

D'autre part, le compte rendu financier du Comité central prussien montre que, dans le même laps de temps, environ 17,400 marks ont été dépensés en subventions et que le Comité possède une fortune de 370,000 marks.

Celle du Comité central allemand se trouve donc réduite de telle façon que si, conformément à une décision précédente, une réserve de 360,000 doit être maintenue pour mettre le Comité central à même de faire face à toutes les éventualités, il ne reste plus de disponible qu'une petite fraction de capital. Il y a donc lieu de prendre des mesures pour restreindre les secours et les dépenses ordinaires à la quotité des intérêts de ce capital augmentés des recettes courantes.

Le Comité central allemand a mis à la disposition de l'Association patriotique des dames le solde d'objets de pansement qui lui restait. Il a accordé à la Société saxonne une subvention de mille marks pour cures de bains.

Le 27 novembre, dans le palais du Reichstag, et sous la présidence du prince héréditaire, a eu lieu l'assemblée générale de la Fondation Empereur Guillaume pour les invalides allemands. De nombreux délégués des Associations s'y sont trouvés réunis. Le prince héréditaire a salué l'Assemblée en peu de mots et, après avoir confié les fonctions de secrétaire à M. le conseiller von Holleben, il a donné la parole au général von Etzel pour le rapport de gestion.

Il résulte de ce rapport que l'activité de la Fondation s'est maintenue sans interruption pendant l'exercice écoulé. Le Comité d'administration a pu répondre favorablement aux demandes qui lui ont été adressées soit par des individus isolés soit par des Associations, en tendant à tous une main secourable. Les comptes de 1875 accusent néanmoins des dépenses inférieures d'un cinquième à celles de 1874 : le chiffre des secours alloués, qui était en 1874 de 331,196 marks, n'a été en 1875 que de 261,211 marks. La cause de cette réduction c'est que, grâce au fonds de 900,000 marks mis à la disposition de l'empereur, des secours importants ont été accordés à des invalides qui se trouvaient précédemment à la charge de la Fondation. Ce fonds sert, entre autres, une pension viagère aux personnes dont les soutiens naturels sont morts à la suite de la campagne de 1870-1871. Les subventions ont été moindres aussi en 1875. En revanche, les dons et legs, qui n'avaient produit en 1874 que 19,986 marks se sont élevés en 1875 à 29,743 marks. C'est ainsi que la somme à prélever sur le capital n'a été que de 61,575 en 1875 au lieu de 145,148. La Fondation a cependant donné à pleine main partout où les besoins se sont manifestés, et seulement pour les cures de bains 17,597 marks. Les autorités communales et les gouvernements se sont associés avec empressement à son action bienfaisante. La Fondation peut envisager avec satisfaction son activité de l'année dernière, lors même que l'invitation adressée à toutes les Associations unies d'augmenter leurs ressources par des collectes n'a pas eu de résultats, soit que la détresse produite par les intempéries ait rendu difficile l'œuvre de la bienfaisance, soit que le souvenir des faits glorieux de l'armée allemande et celui des soldats de cette armée qui ont souffert s'efface de plus en plus. . . . Le nombre des Associations a diminué : pendant que neuf d'entre elles prenaient fin et que d'autres voyaient arriver l'épuisement de leurs ressources, il ne s'en est formé que quatre nouvelles.

Les recettes de la Fondation se sont élevées en 1875 à 232,505 marks, ce qui, avec le solde en caisse de l'année précédente qui était de 3,924,136 marks, forme un total de 4,156,471 marks. Des secours ont été alloués à 1973 invalides jusqu'au grade de quartier-maître pour 107,815 marks, à 1673 veuves ou autres ayant-droits de la même catégorie pour 115,242 marks ; à 91 officiers et fonctionnaires pour 17,360 marks et à 143 veuves ou ayant-droits de cette der-

nière catégorie pour 20,594 marks. Des Associations ont été subventionnées par 33,236 marks ; 13,197 marks ont été affectés à des cautionnements. Le tout, avec les frais d'administration, etc., accuse pour l'année 1875 une dépense totale de 323,848 marks dont il faut cependant défalquer 6068 marks pour avances remboursables faites à diverses Associations, ce qui réduirait les dépenses réelles à 317,790 marks. Le solde en caisse, fin décembre 1875 était de 3,838,860 marks.

---

## BELGIQUE

---

### CONGRÈS D'HYGIÈNE ET DE SAUVETAGE

#### RAPPORT SUR LA VII<sup>me</sup> QUESTION DE LA 2<sup>me</sup> SECTION :

*De la Fédération des Sociétés de secours aux militaires blessés,  
par M. Gustave Moynier.*

Le Comité d'organisation de ce Congrès m'a fait l'honneur de me demander un rapport sur les questions comprises dans le n° 7 du programme de la 2<sup>e</sup> section, et j'en avais au premier moment assumé la responsabilité ; mais je n'ai pas tardé à comprendre l'impossibilité d'étudier convenablement, dans un travail d'une étendue nécessairement fort restreinte, tous les points visés par ce paragraphe. J'ai donc sollicité et obtenu la permission de le scinder en deux parties fort inégales : l'une, la plus grande, a été attribuée à mon collègue et ami M. le docteur Appia, qui a bien voulu se charger de la traiter devant vous, et je me suis réservé la seconde, qui comprend seulement le sujet très-spécial de « la Fédération des Comités (ou plus exactement des Sociétés) de secours aux blessés en temps de guerre. »

Cette idée de la fédération m'avait tout d'abord frappé à la lecture du programme, et je m'y étais arrêté avec une prédilection instinc-